

Sénat et Chambre des communes—Loi

Quel gouvernement dans l'histoire canadienne s'est donné le plus grand Cabinet? Quel gouvernement canadien a nommé des commissaires et des chefs de cabinet payés plus de 80 000 \$ par année? Quel premier ministre a augmenté la taille de son cabinet de plus de 50 p. 100? Quel premier ministre a embauché Dalton Camp ou son équivalent au traitement de plus de 100 000 \$ par année, payés à même les deniers publics? La réponse à toutes ces questions est le gouvernement conservateur du Canada dirigé par le premier ministre actuel.

M. McDermid: Monsieur le Président, j'ai écouté le discours du député. Il contenait les pires fausses informations qu'il ne m'a jamais été donné d'entendre à la Chambre depuis très longtemps. Le député a accusé le gouvernement d'hypocrisie. Voyons quelques faits.

Il a parlé de la pauvreté au pays. Lorsque les libéraux ont défait le gouvernement conservateur en 1980, 15,1 p. 100 des Canadiens vivaient sous le seuil de la pauvreté. Après quatre ans de bonne gestion libérale de l'économie du pays, ce pourcentage était passé à 17,3 p. 100. C'est alors que les banques alimentaires sont apparues. Elles ont vu le jour sous ce gouvernement en raison de son incompétence. Les faits le prouvent. Si le député s'en tenait aux faits et était honnête envers la Chambre, nous n'aurions pas à écouter toutes les faussetés qui circulent.

Un autre fait est qu'un an après les élections de 1984, le taux de pauvreté avait été ramené à 15,9 p. 100, ce qui signifie que 300 000 Canadiens de moins vivaient sous le seuil de la pauvreté. Tous ces faits contredisent les allégations du député. Je tiens à préciser que nous ne sommes pas encore satisfaits de la situation. Le pays mérite mieux. Nous voulons l'améliorer et c'est en ce sens que nous oeuvrons.

Le collègue du député est intervenu tout à l'heure pour condamner la nominations de femmes. Il se trouve que le gouvernement actuel a relevé de 25 p. 100 la représentation féminine dans les organismes fédéraux, contrairement au gouvernement précédent. Les libéraux parlent beaucoup, mais agissent peu. Le gouvernement actuel agit, lui. Je suppose que le député condamnera aussi la récente nomination d'une femme au Sénat par le premier ministre (M. Mulroney). Il y trouvera à redire très certainement. Ce sont pourtant des faits.

Le député est intervenu pour débiter ses diatribes injustifiées sans sourciller. Je ne suis pas avocat, mais...

M. Nunziata: Cela saute aux yeux.

M. McDermid: ... j'imagine que dans les facultés de droit, on donne un cours sur la façon de dire les pires énormités sans broncher. Je crois que le député a suivi un tel cours puisqu'il nous a servi les histoires les plus abracadabrantes sans broncher le moins du monde. Il n'est certes pas au courant de ce qui s'est passé naguère car il est nouveau à la Chambre. Il

devrait étudier l'histoire récente, et peut-être alors, s'abstiendrait-il d'intervenir pour prononcer un discours fondé sur les faits.

M. Nunziata: Monsieur le Président, compte tenu des observations du député, je ferais aussi bien d'exposer les faits avec le sourire. A cause de deux budgets du gouvernement, les impôts ont augmenté de 5 milliards de dollars de 1986 à 1987. Une famille de deux enfants, dont l'un des conjoints seulement travaille et gagne 30 000 \$ par année, paiera 630 \$ de plus en impôt alors qu'une famille de deux enfants ayant un revenu de 50 000 \$ n'en paiera que 575 \$ de plus. C'est une différence de plus de 50 \$. Voilà des faits.

M. McDermid: Parlez-nous de la réforme fiscale.

M. Nunziata: Le député veut des faits avec le sourire? Fort bien. Nous savons que le premier ministre a décidé de construire une prison dans sa circonscription au coût de 41 millions de dollars, sans tenir compte du fait qu'on n'en a pas besoin. Nous savons qu'il y a de nouveaux chefs de cabinet qui sont payés plus de 80 000 \$. Nous savons qu'on a engagé M. Dalton Camp et qu'on le paie plus de 100 000 \$ par année. J'essaie d'exposer ces faits avec le sourire, monsieur le Président. Nous savons que le premier ministre utilise un avion Hercules pour transporter du matériel magnétoscopique qui sert à filmer ses moindres gestes, y compris les changements de couches de ses enfants. Nous savons aussi que l'affaire Gulf-Reichmann a coûté 1 milliard de dollars aux contribuables. Nous savons aussi qu'on a versé 1 milliard de dollars à des déposants qui n'étaient pas assurés.

Si le député veut des faits, je vais lui en donner. Je vais les lui donner tous plutôt que d'en choisir quelques-uns. La vérité c'est que les faits parlent d'eux-mêmes. C'est un fait que le gouvernement a décidé de déboursier 350 000 \$ pour payer les frais d'avocat de l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le gouvernement du Canada a décidé de payer les frais d'avocat d'une personne qui pourrait très bien avoir violé les lignes directrices en matière de conflit d'intérêts. Le gouvernement débourse dans ce cas, alors que les autres Canadiens doivent payer leurs frais d'avocat pour obtenir un divorce ou pour contester une contravention pour excès de vitesse. Ce sont les faits, mon ami. Quand on considère les faits et les réalisations du gouvernement conservateur, il n'est pas surprenant qu'il soit tombé si bas dans l'opinion publique. Les Canadiens voient les faits quand ils parlent du gouvernement en termes désobligeants.

Le député veut parler des faits. Les voilà, mon ami. Les deux budgets conservateurs régressifs sont aussi des faits. Je voudrais seulement que le député ait le courage de baisser la tête de honte.

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)